



GRAVELINES

MAG

JAN. 2022

224 +

2022
Phare Une année

EXCELLENTE ANNÉE À TOUS !
RENDEZ-VOUS POUR
LA CÉRÉMONIE DES VOEUX
LE VENDREDI 21 JANVIER À 18H
(EN FONCTION DU CONTEXTE SANITAIRE EN VIGUEUR)



A découvrir dans ce mag :

> ENVIRONNEMENT
Tout savoir sur
la GEMAPI

> MUNICIPAL
L'urbanisme se
dématérialise

> SANTÉ
La téléconsultation,
c'est quoi ?

Temps **FORTS**

Pendant 21 jours, la magie de Noël a opéré sur le Marché de Noël. Après une inauguration le 4 décembre, les animations, spectacles et autres féeries de Noël se sont enchainées. Sans oublier les exposants qui ont ravi les papilles et les pupilles des plus de 120 000 visiteurs du Marché de Noël.



Christian Hogard, Directeur du village Copain du Monde, a reçu la médaille de l'Ordre National de la Légion d'Honneur, des mains de Gérard d'Andréa, Commissaire divisionnaire honoraire.

Une cérémonie en présence notamment de Bertrand Ringot, qui lui a remis la médaille d'Or de la Ville et de nombreuses personnalités.



Le dimanche 19 décembre, Bertrand Ringot et les élus du Conseil Municipal ont commémoré l'anniversaire du débarquement du commando franco-britannique Kieffer.



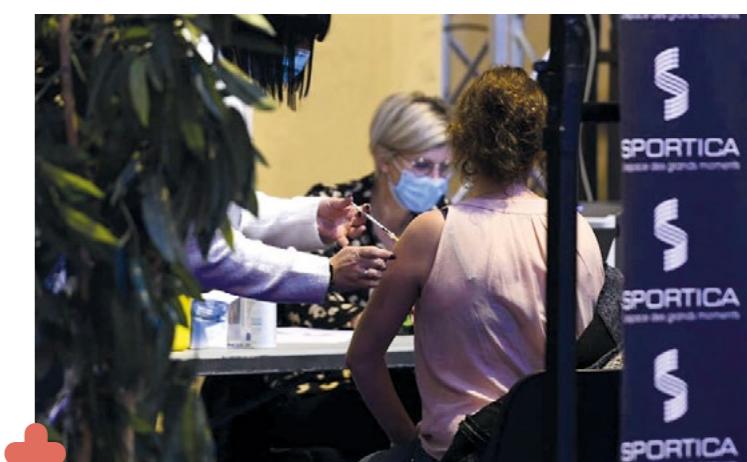
Cette année, 2 080 colis ont été distribués aux aînés de la commune. L'occasion de partager un moment convivial et partager des anecdotes avec les élus et agents, mobilisés pour l'occasion.

Le samedi 4 décembre a été inauguré le **PAavillon** ainsi que son **Centre Sportif d'Aviron Jacques Decriem**, en présence notamment de Bertrand Ringot.

Jacques Decriem a créé Gravelines US Aviron en 1981 et en a été le Président jusqu'en 2021. Il a également été Président de l'Entente Sportive Gravelinoise et est Président de la Ligue des Hauts de France d'Aviron.



Dans le cadre de leurs actions citoyennes, les **joueurs du Basket Club Maritime** se sont rendus à l'école Albert et Marguerite Denvers pour réaliser la **dictée ELA**. Ce temps de partage s'est déroulé avec les élèves de CM2 de M^{me} Gosselin.



Le **centre de vaccination** de Sportica a, de nouveau, ouvert ses portes entre le 6 et le 17 décembre. Près de 5 000 personnes ont pu être vaccinées de la 3^{ème} dose.

Réseaux

Vous parlez aussi de Gravelines sur les réseaux !



Gravelines Magazine

Mensuel d'Information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines

Place Albert Denvers
59820 Gravelines
Tél. : 03 28 23 59 00
www.ville-gravelines.fr
servicecommunication@ville-gravelines.fr

Directeur de la publication : Bertrand Ringot

Responsable de la rédaction : Claudine Barbier

Rédaction, Réalisation : Direction de la Communication, Pascaline Duban Mahieux

Photographies : Direction de la Communication
Olivier Soury
Karine Descamps
Guillaume Agez

Distribution : Entr'Aide

Dépôt légal : 2^e trimestre 2001
ISSN : 1632-4285

Imprimerie PACAUD
Coudekerque-Branche
03 28 64 26 84

Certifiée Imprim'Vért
Imprimé sur papier recyclé.



Sommaire

■ ENTREPRENDRE / 6-7

- > Rouge Oxyde s'installe dans de nouveaux locaux pour accompagner son développement

■ DOSSIER ENVIRONNEMENT / 8-11

- > Engagés pour la mise en oeuvre de la GEMAPI

■ URBANISME / 12-13

- > L'urbanisme se dématérialise

■ MUNICIPALITÉ / 14

- > En 2022, votre carte de vœux peut se planter

■ / 15

- > Permis de Conduire Citoyen
- > Concours Graines de Champions
- > Info piscine

■ SANTÉ / 16

- > On vous dit tout sur la téléconsultation

■ TRIBUNES / 17

■ ASSOCIATION / 18

- > Projet'Toi, une bourse aux projets collectifs pour les 11-17 ans

■ / 19

- > Une belle édition du Téléthon
- > Info Musée
- > Portage de livres à domicile

■ SPORT / 20-21

■ TRAVAUX / 22-23

■ CONSEIL MUNICIPAL / 24-25

■ ÉTAT CIVIL / LES INFOS

PRATIQUES /

AU MENU DES

RESTAURANTS

SCOLAIRES / 26-27



Edito

« APRÈS DEUX ANNÉES DIFFICILES, NOUS AVONS COLLECTIVEMENT L'ENVIE DE NOUS PROJETER ET DE POUVOIR ALLER DE L'AVANT. C'EST LE VŒU QUE JE FORMULE ! »



Madame, Monsieur,
Chères Gravelinoises, Chers Gravelinois,

Au nom de l'équipe municipale et en mon nom, je vous présente tous mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur, de réussite et d'épanouissement personnel pour vous, votre famille et vos proches, à l'aube de cette nouvelle année 2022.

Après deux années difficiles, nous avons collectivement l'envie de nous projeter et de pouvoir aller de l'avant. C'est le vœu que je formule !

La page 2021 se tourne, place maintenant à 2022 ! La traditionnelle cérémonie des vœux à la population et aux corps constitués se déroulera le vendredi 21 janvier 2022 à 18h à l'Arsenal, **sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire bien évidemment**.

Ce sera ainsi l'occasion de retracer les réalisations et les événements marquants de 2021 et d'évoquer les perspectives pour 2022. Notre ligne de conduite est tracée avec nos 102 propositions du programme municipal que nous avons à cœur d'appliquer.

Je tiens à saluer et à remercier de leur engagement journalier mon équipe municipale, nos agents communaux, les bénévoles de nos associations dynamiques et créatives et les acteurs économiques que sont nos commerçants, artisans, professions libérales et chefs d'entreprises.

J'en profite également pour remercier la pleine mobilisation des services Techniques de la ville, du CCAS de Gravelines, du Sportica, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Littoral du Nord, de l'ARS Hauts-de-France, de l'Ordre de Malte de France, de la Croix Rouge Française et du SDIS 59 pour le bon déploiement des centres de vaccination et de dépistage successivement ouverts lors de cette année 2021.

Sans vous, Gravelines ne serait pas la ville attractive et solidaire qu'elle est devenue par nos efforts collectifs. Nous pouvons être fiers du rayonnement et du dynamisme de notre ville de GRAVELINES.

Je formule le vœu que 2022 soit une année phare pour notre ville - et son phare - et pour chacune et chacun d'entre nous !

Bonne année 2022 à toutes et à tous !

Prenez soin de vous !



Bertrand Ringot

Conseiller départemental du Nord / Canton de Grande-Synthe
Vice-Président de la Communauté urbaine de Dunkerque

Rouge Oxyde s'installe dans de nouveaux locaux

POUR ACCOMPAGNER SON DÉVELOPPEMENT

Depuis 2018, le studio de création graphique et d'impression Rouge Oxyde connaît un développement continu. A tel point que ses créateurs, Fatou et Johan Cauche, ont décidé de franchir un nouveau pas en se portant acquéreurs d'un local professionnel, rue de l'industrie, où ils vont installer leur entreprise. Emménagement prévu fin janvier 2022.

L'histoire de Rouge Oxyde, c'est celle de Fatou et Johan Cauche, un couple de Gravelinois, qui, en 2008, décide de se lancer dans l'entrepreneuriat en créant un studio de création graphique, porté par la passion de Johan pour le dessin et le graphisme qu'il a appris en autodidacte. « *Et puis, la crise financière mondiale de 2008 est arrivée.* », résume Fatou Cauche. Le jeune couple reprend alors un travail salarié et crée une association afin de pouvoir continuer la création graphique en simple dilettante, « *pour la famille, les amis et des associations par passion pour cette activité* », précise Johan Cauche.

Toutefois, au bout de quelques années, le bouche-à-oreille commence à bien fonctionner et les commandes à se multiplier. A tel point que le couple se prend à rêver de retenter l'aventure de la création d'entreprise. « *En 2018, nous avons franchi le pas en créant notre entreprise, Rouge Oxyde, à notre domicile, tout en gardant chacun nos emplois respectifs.* Echaudés par notre première expérience, nous voulions y aller doucement, sans prendre trop de risques, financiers notamment », commente Fatou Cauche. Le couple se spécialise d'abord dans la **création graphique, logos et identités visuelles notamment, sur textile**. Porté par le succès et les demandes des clients, il se diversifie

ensuite dans **l'impression tous supports**, notamment pour les vitrines et les enseignes de magasins mais aussi le flocage de véhicules. « *Aujourd'hui, nous sommes capables d'accompagner en totalité nos clients, de la réalisation d'une identité visuelle ou la création de logo que nous pouvons décliner sur des cartes professionnelles, des flyers, des affiches, des vêtements, des enseignes, des vitrines ou encore des véhicules.* Depuis cette année, nous proposons aussi des goodies personnalisés et produits dérivés », détaille Johan Cauche.

Désormais, Rouge Oxyde, qui **travaille pour les entreprises, les associations et les collectivités locales dans le triangle Calais, Dunkerque, Saint-Omer**, se trouve bien à l'étroit dans le garage de la maison familiale. C'est pourquoi, ses créateurs ont fait le choix de se porter acquéreurs d'un local professionnel de 275 m² au 1, rue de l'industrie afin de disposer de l'espace nécessaire au développement de l'entreprise. « *Ici, nous pourrons recevoir nos clients dans des conditions optimales et aurons de quoi stocker nos produits finis et matières premières.* Nous pourrons aussi installer les imprimantes numériques dont nous avons besoin. Ainsi, nous pourrons imprimer nous-mêmes 90 % de nos produits, plutôt que de sous-traiter comme nous le faisions jusqu'à présent faute de place, ce

► D'INFOS

Rouge Oxyde (1 rue de l'industrie)
06 51 36 12 18
rougeoxyde@gmail.com
www.rougeoxyde.fr



DATES CLÉS

- 2018 ► Création de « Rouge Oxyde »
- 2021 ► Achat d'un local professionnel de 275 m², rue de l'industrie
- 2022 ► Déménagement et embauche d'un premier salarié



Engagés pour LA MISE EN OEUVRE DE LA GEMAPI

La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence de la Communauté urbaine de Dunkerque. Comment cela se traduit sur notre commune ? Nous vous proposons un dossier explicatif sur cette nouvelle gestion et son impact sur notre littoral.

Située entre Sangatte et Dunkerque, la plaine des Wateringues est **le plus grand polder habité de France**. Un polder est une étendue artificielle de terre gagnée sur l'eau (marais, littoral, lac ...). La surface à aménager est entourée de digues.

Au milieu de cette plaine figure Gravelines, son chenal de l'Aa, sa plage de Petit-Fort-Philippe et ses nombreuses zones humides.

Le chenal est l'un des principaux moyens d'évacuation des eaux à la mer. Les zones autour du chenal (Petit-Fort-Philippe et Grand-Fort-Philippe) sont concernées par un risque d'inondation par submersion marine (risque modélisé dans le Plan de Prévention des Risques Littoraux et sur le plan ci-contre).

Suite à la loi MAPTAM de 2014 (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles), la compétence de gestion du milieu aquatique et de prévention des inondations (GEMAPI) est devenue obligatoirement intercommunale. **En ce qui nous concerne, c'est donc la Communauté urbaine de Dunkerque qui en a la charge depuis 2016.**

La CUD a transféré au **Syndicat des Wateringues** la gestion des ouvrages (écluses..). Ce dernier a confié l'exploitation de la Porte Noire et des écluses 63 et 63 bis à **Suez**.

De leur côté, la **Section des Wateringues** du Nord gère les ouvrages d'évacuation d'eau à la mer (waterngangs).

Le milieu dunaire reste, quant à lui, en gestion de la **commune**.



Cette compétence GEMAPI comporte un volet "Défense contre la mer" et concerne :

- la prise en charge des ouvrages de protection contre la submersion marine (gestion, entretien, remise en état, surveillance),
- la définition des zones protégées par ces ouvrages,
- le financement des actions de protection via la taxe GEMAPI (3 millions d'euros par an).

Les digues du chenal de l'Aa font partie de ces ouvrages de protection puisqu'elles ont un véritable rôle de protection contre la submersion marine.

Une étude a ainsi été réalisée pour chaque système d'endiguement avec : un diagnostic de l'ouvrage, une détermination du niveau de protection, une délimitation de la zone protégée par l'ouvrage et la mise en place d'une organisation d'entretien et de surveillance.

Dans cette étude, plusieurs scénarii ont été élaborés afin de déterminer l'ampleur d'une inondation en cas de suppression totale de l'ouvrage (voir schéma ci-contre) :

..... Suppression de l'ouvrage

Zone inondable

Parole DU MAIRE



BERTRAND RINGOT

"Depuis le renouvellement communautaire, j'ai la responsabilité de la compétence Eau-Assainissement-GEMAPI pour notre territoire. J'assure la présidence du Syndicat des Wateringues Calais Gravelines Saint Omer Dunkerque.

Dans ce cadre, nous sommes en train d'effectuer de gros travaux (15 millions d'euros) de confortement de nos perrés et de modernisation de nos ouvrages hydrauliques. Nos perrés du chenal seront confortés en 2022 et 2023. Une vaste et difficile opération sera menée également sur le site du Schelfvliet et de la Porte Noire. Les ouvrages seront entièrement repris ce qui nécessitera toutefois une coupure de la circulation au niveau du pont, à priori d'avril à octobre, pendant les travaux".



LE MILIEU DUNAIRE

En 2013, les modélisations d'inondations réalisées par l'Etat ont fait apparaître un **risque de rupture du milieu dunaire au niveau de la base de char à voile**.

Plusieurs études ont été menées afin de déterminer les actions à mettre en œuvre pour lutter contre ce phénomène.

Depuis 2019, des travaux ont été engagés :

- **Pose de 620m de ganivelles (voir photo),**
- **Réfection du passage Vergriete (accès à la plage),**
- **Surélévation de l'accès à la base de char à voile.**

A Gravelines, un phénomène d'accrétion est constaté. Le sable vient, en effet, de manière naturelle contre la dune. Il fallait donc trouver un moyen de le stocker (d'où la pose des ganivelles).

Ce niveau de protection tient compte d'un aléa centennal* à l'horizon 2100 (il prend donc en compte le changement climatique).

*Un aléa centennal correspond à un risque sur 100 que cela se produise.

A partir de toutes ces données, **un niveau de protection du système d'endiguement (chenal) a été défini. Il permet de protéger des inondations plus de 15 000 habitants.**

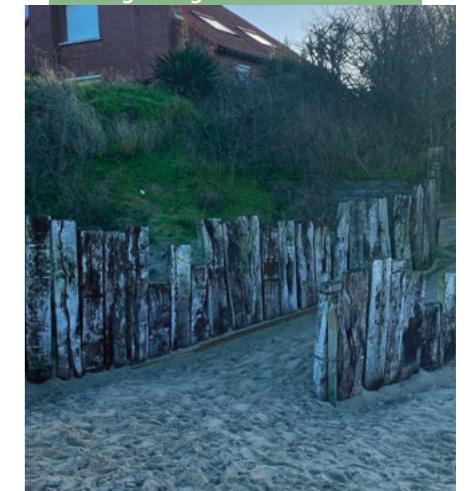
Deux dossiers ont ainsi été déposés par la CUD en juillet 2019 afin de revoir le système d'endiguement des deux rives du chenal.

La Communauté urbaine de Dunkerque et l'Institution Intercommunale des Wateringues entreprennent des travaux d'ampleur afin de remettre en état des ouvrages reçus en gestion dans un état dégradé.

Pose de ganivelles



Passage Vergriete



EXUTOIRE DU SCHELFVLIET

Il se situe sur l'Aa et comprend le barrage à clapets, la *Porte Noire* et le Bief Intermédiaire (voir plan ci-contre). Du fait de leur vétusté, ils n'assurent plus correctement leur rôle fondamental de protection contre les inondations.

Des travaux vont donc être menés afin de rétablir le rôle de l'ouvrage :

- **Remplacement du barrage à clapets** **4** par un barrage à vannes, avec automatisation du contrôle des vannes.

- **Suppression de la Porte Noire** **3** qui n'aura plus de fonction hydraulique et sécurisation des abords.

Les travaux se dérouleront entre avril et octobre 2022 (durant cette période, l'écluse retient moins d'eau, l'intervention technique sera donc facilitée).

Les objectifs de ces travaux sont d'empêcher les remontées marines dans le Schelfvliet, de permettre la libre évacuation des eaux à marée descendante et de maintenir la sécurité des usagers.

Le coût total des travaux est estimé à 1 827 000€.



Barrage à clapets



Porte Noire



> ZOOM SUR :

LA RÉFECTION DES PERRÉS

En 2011, suite à la tempête Xynthia, l'Etat a établi différents Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) afin de protéger les personnes et les biens exposés à des dangers naturels. Sur notre Littoral, trois secteurs ont été ciblés : Oye-Plage, Grand-Fort-Philippe et Gravelines.

Un référencement sur les niveaux d'inondations probables avait, à l'époque été établi. A cette mesure a été ajouté 60cm.

Dans le chenal de l'Aa, les perrés sont des murs de protection qui permettent de contenir les flux de l'Aa et ainsi de protéger les habitations des inondations.

Estimés à **9 millions d'euros**, leur réfection durera **approximativement**

deux ans et demi. Les travaux sont financés à hauteur de 3,12 millions d'euros par l'Etat, 3,12 millions d'euros par le FEDER (fonds européen) et 1,56 millions d'euros par la Communauté urbaine de Dunkerque. Le reste du montant est pris en charge par le Syndicat des Wateringues.

Fortement **dégradés ou pas assez élevés**, les 5,9km de perrés (2,9km côté Gravelines et 3km côté Grand-Fort-Philippe) seront sécurisés et améliorés afin de garantir la sécurité nécessaire du chenal.

Les travaux ont ainsi débuté fin novembre et se poursuivront jusqu'en mai 2024.

Des réunions de chantier se dérouleront chaque semaine. Les riverains concernés par les travaux en cours pourront assister aux réunions et poser leurs questions.

A noter : il n'y aura pas de travaux en juillet et août afin de ne pas compromettre la saison estivale.



Parole D'ÉLU



LAURENT NOTEBAERT, Conseiller Municipal délégué à l'Environnement et à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

"La Communauté urbaine de Dunkerque a récupéré, en 2016, la gestion et l'entretien des équipements de protection des inondations. Les ouvrages (écluses, perrés, etc.) étaient pour certains fortement détériorés et nécessitaient des travaux. C'est donc dans un souci de protection des personnes et des biens que ces gros travaux sont en cours sur notre commune. Ils permettront de renforcer notre protection contre les inondations.

Ce sont des travaux coûteux, dont une partie est pris en charge par la taxe Gemapi (que les propriétaires et entreprises paient dans leur taxe foncière). Nous n'avions malheureusement pas la maîtrise de la date de début des travaux puisque cela dépendait également de l'Etat. La commune comme la Communauté urbaine et son vice-président à la GEMAPI, Bertrand Ringot, font tout pour que cela génère le moins de nuisances possibles pour la population".

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES OUVRAGES

En tant que gestionnaire, la CUD a une obligation de surveillance et d'entretien des ouvrages. Cela passe par une **surveillance météo marine** et des **visites techniques sur le terrain**. Du côté de l'entretien, les équipes de la CUD s'occupent d'un **entretien courant** (enlèvement de végétation ...) et de **travaux de réparation** tout au long de l'année.

MISE EN PLACE D'UNE SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Une **servitude** va être mise en place sur les parcelles privées ou publiques situées en bordure de Digue du Chenal (côté Promenade des Islandais), sur une largeur variable pouvant aller jusqu'à 5m.

Cette servitude est une nécessité pour surveiller et entretenir le chenal.

Elle aura deux principaux objectifs :

- > Assurer la sécurité des personnes et des biens sur l'emprise de la digue,
- > Assurer la sécurité de l'ensemble des personnes et des biens du territoire.



NOUS AURONS L'OCCASION DE REVENIR PLUS EN DÉTAILS SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX DANS LES MAGAZINES À VENIR.

+ D'INFOS

Service Environnement
03 28 23 59 76

L'urbanisme se dématérialise



A partir du 1^{er} janvier, toutes les communes de plus de 3 500 habitants doivent être en mesure de recevoir, sous forme électronique, les demandes d'autorisation d'urbanisme. Qu'est ce que cela change pour Gravelines ? Nous vous expliquons tout ici :

Depuis la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) de novembre 2018, les communes doivent mettre en place un **guichet numérique** pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Les citoyens qui le souhaitent ont désormais la possibilité de déposer leur demande d'urbanisme en ligne :

- > déclaration préalable,
- > permis de construire,
- > permis de démolir,
- > permis d'aménager,
- > certificat d'urbanisme
- > ...

Pour ce faire, il suffira de remplir un document Cerfa en ligne et de joindre les pièces demandées (plans, photos, notices ...) en format JPG, PDF ou BMP.

Toute l'instruction du dossier se fera en version dématérialisée et vous recevrez, à chaque étape du dossier, une notification par mail.

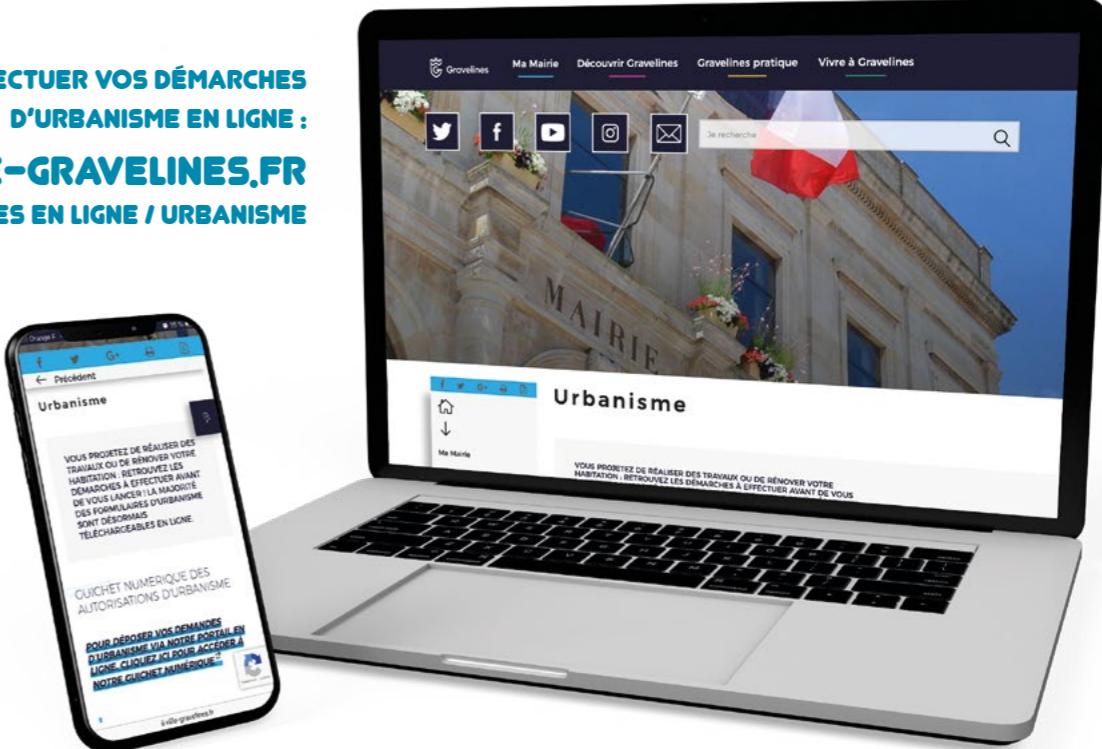
A la fin de procédure, l'arrêté d'autorisation ou de refus sera à télécharger sur le guichet numérique.

La démarche est totalement gratuite pour l'utilisateur et le dépôt papier reste tout à fait possible.

A travers cette démarche en faveur du numérique, plusieurs objectifs sont clairement définis : un **gain de temps** pour l'utilisateur qui n'a plus à se déplacer (pour la demande initiale et si besoin de pièces complémentaires dans le dossier), une **simplification de la démarche** et le regroupement d'informations sur un seul et même support (tous les documents sont accessibles via le guichet numérique). A noter également la **possibilité de consulter son dossier et son évolution à tout moment** de la journée ou du week-end.

Pour les dossiers déposés via le guichet numérique, la consultation de services extérieurs se fera également par voie numérique (Architecte des Bâtiments de France, Communauté urbaine de Dunkerque, Enedis, GRTGaz, Eau du Dunkerquois, etc.).

**POUR EFFECTUER VOS DÉMARCHES
D'URBANISME EN LIGNE :**
WWW.VILLE-GRAVELINES.FR
RUBRIQUE DÉMARCHES EN LIGNE / URBANISME



A NOTER:

> RAPPEL

DES RÈGLES D'URBANISME

Tout changement modifiant l'aspect extérieur d'une construction est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme en mairie, via une déclaration préalable ou un permis de construire.

SONT SOUMIS À DÉCLARATION OU PERMIS LES MODIFICATIONS SUIVANTES :

- tuiles,
- fenêtres,
- clôtures,
- abri de jardin,
- aménagement d'une place de parking,
- création de Velux,
- piscine,
- véranda
- ...

+ D'INFOS

Service Urbanisme
03 28 23 59 01
serviceurbanisme@ville-gravelines.fr

Parole d'Élu



DANIEL WILMOT,
Adjoint délégué à l'Urbanisme Réglementaire

"Cette dématérialisation est une belle évolution du service public. Il y avait

une demande aussi bien du côté des particuliers que des professionnels de l'urbanisme. Il est important de préciser que le **service est totalement gratuit** et permettra au citoyen de gagner du temps sur l'ensemble des démarches. Il pourra tout faire en ligne et consulter l'avancement de son projet à n'importe quel moment. Du côté des agents municipaux, cette dématérialisation facilitera également la gestion des projets et des procédures.

Depuis le 18 novembre, le guichet numérique est ouvert en accès limité pour les notaires. Une **première expérience positive** puisque la plateforme fonctionne très bien et que les notaires sont ravis de ce nouveau mode de fonctionnement. Je me réjouis donc de cette évolution et vous invite à vous rendre sur la plateforme en ligne pour toutes vos demandes d'urbanisme".

En 2022, VOTRE CARTE DE VŒUX PEUT SE PLANTER !

Vous venez de recevoir dans vos boîtes à lettres la carte de vœux 2022 de la Municipalité. Vous n'avez pas pu le rater, elle présente une particularité : elle peut se planter.

Pour 2022, la thématique retenue par la Municipalité concerne l'un des symboles (actuellement en travaux) de la commune : le phare. Le visuel a été réalisé par Hélène Lerique (Hélène V. de son nom d'illustratrice). Il s'agit d'une aquarelle du phare au coucher de soleil. Elle renvoie directement à la fonction première du phare : éclairer dans la nuit et mener les bateaux à bon port.

Particularité cette année, votre carte de vœux peut se planter dans votre jardin, une jardinière, un parterre, etc.

Comment cela fonctionne ?

Il vous suffit de suivre quelques étapes (indiquées également sur la carte de vœux) :



Tremper la carte dans l'eau toute une nuit, la planter à 2 cm de profondeur et bien arroser.

En quelques semaines, votre carte se transformera en fleurs...

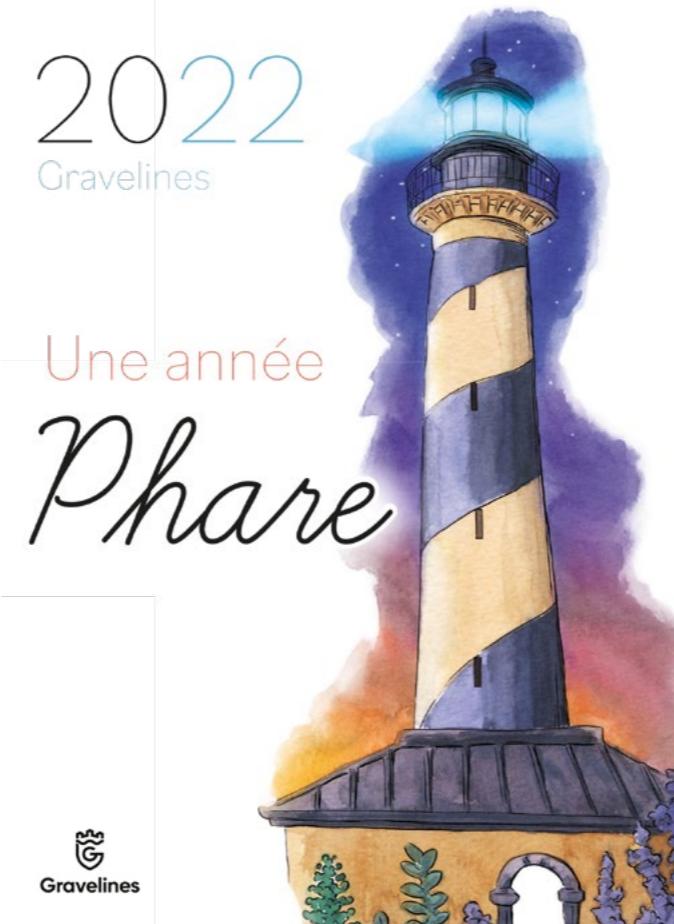
C'est dans le cadre de l'opération Ville Zéro Déchet que la collectivité a décidé d'innover en proposant une carte de vœux 100% biodégradable.

Votre carte de vœux est donc réalisée sur un papier recyclé et ensemencé. Au delà d'être biodégradable, il offre une seconde vie au document, en venant fleurir vos espaces verts.

En ce qui concerne l'encre utilisée, pas de soucis non plus ! Elle est également biodégradable et m'abimera en rien la qualité de vos sols.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la continuité de cette démarche environnementale, le papier du Gravelines Mag est désormais 100% recyclé !



Parole D'ARTISTE

Hélène V., créatrice de notre carte de vœux 2022 :

"Le phare est, pour moi, le plus grand symbole du bord de mer de Gravelines. Ayant grandi à Petit-Fort-Philippe, je le voyais chaque jour et il n'a jamais cessé de m'inspirer. C'est une ancre visuelle que l'on voit même à l'autre bout de notre belle et immense plage. Ses lignes sont simples, ses couleurs aussi, mais il a fière allure, il trône au milieu de notre station balnéaire.

Quand on m'a proposé ce projet, j'ai tout de suite vu un ciel coloré pour l'accompagner. Si vous vous promenez aux bonnes heures, vous pourrez d'ailleurs facilement admirer ces nuances de couleurs.

Ce fut un plaisir que de réaliser l'illustration de cette carte de vœux qui, je l'espère, vous plaira autant que j'ai pris du plaisir à la réaliser".

RETROUVEZ TOUTES LES ŒUVRES D'HÉLÈNE V. SUR WWW.HELENEV.COM ET SUR [F HÉLÈNE V.](https://www.facebook.com/helene.v.1)

Bourse au

PERMIS DE CONDUIRE CITOYEN

Le 4 décembre dernier, 14 jeunes ont signé leur convention d'engagement réciproque, dans le cadre de la bourse au permis de conduire citoyen.



À qui s'adresse ce dispositif ?

- Avoir de 17 à 25 ans,
- Gravelinois depuis plus d'un an (au 1^{er} janvier de l'année à venir),
- N'ayant jamais eu le permis de conduire,
- N'ayant pas bénéficié d'un autre dispositif permettant l'accès à la formation du permis de conduire.

Depuis le lancement du dispositif en 2009, plus de 240 jeunes ont bénéficié d'une aide pour le financement de leur permis de conduire, en échange de 80 heures de volontariat minimum dans une association de la commune.

Pour y prétendre, le jeune doit monter un dossier qu'il présente en commission, laquelle décide de l'attribution ou non de l'aide, après étude individuelle du dossier.

+ D'INFOS

Direction Petite Enfance, Enfance et Jeunesse

03 28 23 59 06

[Gravelines Enfance et Jeunesse](https://www.facebook.com/Gravelines-Enfance-jeunesse-101000000000000)

Education

Concours GRAINES DE CHAMPIONS

Le concours national de dessin *Dessine ton trophée céréalier* s'est de nouveau tenu cette année. Sur les 8 200 participants dans toute la France, 316 étaient des élèves demi-pensionnaires des écoles de Gravelines.

Parmi eux, 3 gagnants :

Maëlya Ducornet (en CM2 à l'école Albert et Marguerite Denvers)

Clara Lagneau (en CP à l'école Albert et Marguerite Denvers)

Gaspard Agez (en CM1 au Cygnes du Bois d'Osier)

Bravo aux 3 lauréats et à tous les participants !

+ D'INFOS

Direction de l'Education

03 28 23 59 24

Info PISCINE



La piscine de Sportica est actuellement fermée jusqu'au lundi 3 janvier inclus.

Une vidange technique annuelle est en cours afin de vous permettre de profiter, en toute sécurité, du grand bain, du petit bain, du toboggan ...

Les autres activités proposées par Sportica sont, quant à elles, toujours accessibles ! A vous les après-midis bowling, cinéma, sans oublier Sporticaland pour le plaisir des enfants !

+ D'INFOS

Sportica

03 28 65 35 00

www.sportica.fr

[Sportica](https://www.facebook.com/Sportica-101000000000000)

ON VOUS DIT TOUT SUR LA téléconsultation

Une cabine de téléconsultation, située au Béguinage, est désormais disponible pour tous les gravelinois, avec ou sans rendez-vous.

Comment fonctionne-t-elle ? On vous explique tout ici :

La cabine de téléconsultation est un dispositif innovant d'accès aux soins. Elle permet la **consultation à distance, pour les plus de 2 ans, de médecins généralistes sans rendez-vous en moins de 15 minutes et de médecins spécialistes et paramédicaux sur rendez-vous.**

La cabine est équipée de dispositifs médicaux connectés : dermatoscope, otoscope, thermomètre, tensiomètre, stéthoscope, oxymètre et balance.

A l'issue de la téléconsultation, **une ordonnance vous sera délivrée si nécessaire.** Les données sont sécurisées et confidentielles.

Pour les téléconsultations en médecine générale **le tiers payant intégral est appliqué.** Il s'agit de la dispense d'avance de frais. Pour les téléconsultations en médecine spécialisée, une **avance de frais est demandée.**

Attention : le règlement s'effectuera uniquement par Carte Bleue.

A l'issue de votre rendez-vous, une feuille de soin vous sera délivrée afin que vous puissiez la transmettre à votre organisme de complémentaire santé pour le remboursement de vos soins.

Un membre de l'équipe est présent pour vous accompagner lors de votre consultation (accueil, prise de rendez-vous, aide en direct, désinfection entre les rendez-vous).



Parole D'INFIRMIÈRE

CAMILLE SÉNICOURT :

"J'ai pu avoir une démonstration de la cabine de téléconsultation implantée au Béguinage. Je trouve le concept innovant et pratique pour les personnes qui n'ont plus de médecins ou qui ont des difficultés à obtenir un RDV rapidement. De plus il y a quelqu'un pour guider les personnes tout au long de la consultation en cas de difficultés d'utilisation. La cabine a l'air simple d'utilisation. Cela ne remplacera pas une consultation classique avec un médecin mais je pense que ça peut dépanner pas mal de monde."

+ D'INFOS

Centre Communal d'Action Sociale
03 28 23 59 63



Élus du groupe municipal majoritaire (30 sièges)

LE BUDGET 2022 A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ LE 17 DÉCEMBRE !
UNE VOLONTÉ DE CONTINUER À INVESTIR

RECETTES	73 Millions d'euros	DEPENSES	73 Millions d'euros
Des taux d'impositions communales inchangés depuis 2001 (taxe foncière).	Recettes de Fonctionnement 59.892 Millions d'euros	Dépenses de Fonctionnement 54.874 Millions d'euros	
Un désendettement à hauteur de 55% sur la période 2000-2021 (moins 25 millions d'euros)	Recettes d'Investissement 7.126 Millions d'euros	Dépenses d'investissement 12.143 Millions d'euros, soit: 9.025 Millions d'euros en dépenses d'équipement 2.460 Millions d'euros en remboursement d'emprunt	

Prélèvements sur la fiscalité :
Depuis 2010, chaque année, la ville de Gravelines voit ses recettes diminuées pour contribuer au redressement des finances publiques de l'Etat et à la péréquation communautaire.
56 millions d'euros cumulés ont été prélevés sur la période 2010-2022 !

Quelques projets 2022:

- Parachèvement de l'aménagement du chemin de ronde : création du jardin de la Tranquillité et requalification de la liaison entre le bastion du Grand Maître et le jardin de la Liberté
- Poursuite de la restauration intérieure et extérieure du phare
- Modernisation du Sportica Nouvelle Génération : rénovation du plateau multisport pour l'accueil du basket féminin, des scolaires et des grands évènements et définition du programme pour la piscine.
- Modernisation de la cuisine centrale La Cadette
- Confortement de la maison de quartier des Hutes

- Aménagement d'une unité d'accueil des malades d'Alzheimer au sein de la MAPI et rénovation du système d'appel des malades
- Mise en place de totems au niveau des principales entrées de la ville
- Requalification complète de la rue de la Gare et de la rue Poincaré
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux (travaux d'AdAP) : maison de quartier de Petit-Fort-Philippe, école Michelet 2, salle du Polder, salle Frédéric Petit et musée
- Travaux dans les écoles : remise en peinture, rénovation de sols de classe, rénovation de sanitaires...

 **Gravelines** Passionnément 2020 Nous contacter : Gravelines passionnément
24, rue Charles Leurette - 59820 GRAVELINES
Compte Facebook "Gravelines passionnément"

Élus du groupe municipal (3 sièges) - Pour Gravelines L'Alternative

LA GEMAPI EST PAYÉE DEPUIS 2014 : POUR QUEL RÉSULTAT ?

Les récentes inondations démontrent que notre territoire, à la fois submersible par la mer et par la terre, est en danger. En effet, **les précipitations de cet automne n'ont pas été plus importantes que d'habitude** et pourtant, ça déborde de tous les côtés en raison de multiples facteurs...

Faut-il le rappeler ? Nos territoires ont été gagnés sur la mer. Le système de pompes a un rôle majeur puisque nous sommes situés en dessous du niveau de la mer. De l'autre côté, nous avons un réseau de watteringues permettant d'écouler les eaux et l'Aa qui nous vient de Saint-Omer pour se jeter dans notre port.

L'urbanisation toujours plus dense a imperméabilisé les sols : L'habitat, les voiries, les zones commerciales, les parkings... Le tubage des ponts des maisons individuelles n'est pas toujours aux normes et les diamètres différents peuvent constituer des obstacles aux écoulements... L'évolution des méthodes d'agriculture a mené à combler des watteringues, à retirer les haies qui formaient jadis les bocages... L'industrialisation bétonne et dans sa partie portuaire modifie aussi les traits de côtes (Terminal Méthanier). Les travaux pour l'agrandissement des bassins du port modifient nos sols et le creusement des bassins du PAarc induit une montée de la nappe phréatique.

En 2014, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, jusqu'alors une compétence départementale à travers la commission du réseau des watteringues, est devenue communautaire (CUD) et une nouvelle taxe a été mise en place (la GEMAPI) afin d'en assurer la tâche (5,4M€ en 2021).

Quelques autres pistes sont à explorer pour connaître les raisons de la situation actuelle : Le non-curage des watteringues, le manque d'entretien des écluses et des pompes, l'impossibilité de se servir de l'écluse de chasse en raison de la présence de pontons, la jetée pleine qui ne permet plus à la vase et au sable d'être évacués et comble le chenal...

Rappelons que le Maire de Gravelines, vice-président à la CUD est également Président de l'institution intercommunale des Watteringues...

 Nous tenant à votre disposition :
Maria Alvarez - Christelle Hénon
et Etienne De La Mensbruge
groupe-alternative@orange.fr
www.groupe-alternative.com
Comptes Facebook « Maria Alvarez »
et « Pour Gravelines l'Alternative »

Projet'toi, UNE BOURSE AUX PROJETS COLLECTIFS DES 11-17 ANS

Porté par le secteur jeunesse d'Atouts Ville et financé par la Caisse d'Allocations Familiale, le dispositif « Projet'toi » encourage les initiatives collectives émanant des adolescents.



PROJET'TOI, C'EST QUOI ?

Qu'il soit culturel, sportif, solidaire, de loisir ou de séjour, tout type de projet peut voir le jour dès lors qu'il est mené par un groupe d'ados âgés de 11 à 17 ans encadré par l'équipe d'animation de l'association. Cette bourse permet, une fois le dossier construit, de soutenir financièrement sa mise en place jusqu'à hauteur de 3 000€.

COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?

Chaque jeudi soir dans les « Local'ados » d'Atouts Ville ou le mardi midi au collège Pierre et Marie Curie, l'équipe d'animation jeunesse accompagne les adolescents inscrits à faire émerger leurs idées d'actions innovantes et adaptées à leurs aspirations.

Motivations, objectifs, échéancier, budget, logistique et présentation, après avoir construit ensemble leurs dossiers techniques de A à Z sur plusieurs séances, ceux-ci sont présentés par les jeunes porteurs du projet à l'une des 5 commissions annuelles. Elle est composée d'un représentant de la CAF, de l'élue jeunesse de la Ville de Gravelines, d'un administrateur d'Atouts Ville, de l'équipe d'animation jeunesse d'Atouts Ville, mais aussi d'autres adolescents.

+ D'INFOS

Atouts Ville
www.atoutsville.net
 Atouts Ville Gravelines



ZOOM SUR CES PROJETS COLLECTIFS 2021-2022 !

2021 a été une année riche pour « Projet'toi ». Séjour de 14 jours en camp à Millau cet été, mini séjour à Colmar cet hiver, journées au Parc Astérix et à Europa-park durant les vacances scolaires, super loto caritatif au profit des enfants hospitalisés ou encore aménagement et équipement de 2 des « Local'ados » (consoles, jeux, graff et mobilier), sont 6 exemples concrets des grands projets de l'année montés par les ados d'Atouts Ville et dont ont pu bénéficier les jeunes gravelinois.

En plus d'élargir l'offre d'accueil et de loisir des 11-17 ans sur le territoire, ce dispositif apporte aux ados un **réel apprentissage en terme d'engagement, de responsabilité ou d'autonomie**, et favorise une ouverture sur le monde et une dynamique sociale des projets participatifs des jeunes.

Alors si vos ados ont entre 11 et 17 ans et des idées plein la tête, le secteur Jeunesse d'Atouts Ville peut les accompagner à créer de superbes actions en 2022 !



Une belle édition DU TÉLÉTHON



Afin de maintenir le combat pour la recherche et donner aux enfants et à tous les malades la force de guérir, tout le monde s'est mobilisé ... bravo à vous !

Lors de la remise de dons du jeudi 16 décembre, l'ensemble des participants, le Conseil Municipal et les services de la ville ont pu se réjouir de la somme récoltée :

**14 428,96 €
AU PROFIT DE L'AFM TÉLÉTHON**

(Association Française contre les Myopathies)
D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour le Téléthon 2022.



Culture

Info MUSÉE

Afin de préparer ses nouvelles expositions, le Musée du dessin et de l'estampe original ferme ses portes jusqu'au 30 janvier. Vous pourrez ensuite découvrir trois nouvelles expositions :

- Gustave Doré (jusqu'au 19 juin)
- Oikos-Poros - Une traversée graphique, Anaïs Lelièvre (jusqu'au 7 novembre)
- Philippe Lemaire, coller c'est rêver (du 30 janvier au 19 juin)

Horaires d'ouverture du Musée : tous les jours, sauf le mardi, de 14h à 17h30

+ D'INFOS

Musée du dessin et de l'estampe originale
03 28 51 81 00

Portage de livres À DOMICILE

Vous ne pouvez pas venir à la Médiathèque ? La Médiathèque vient à vous ! Le portage de livres à domicile est un service totalement gratuit.

Une bibliothécaire propose un passage à domicile pour prêter romans en gros caractères, documentaires illustrés (les sujets et thèmes sont « à la carte » en fonction des goûts des lecteurs) ainsi que des CDs de romans lus à voix haute et des DVDs.

Pour connaître la date du prochain portage à domicile et les conditions d'accès, n'hésitez pas à contacter la Médiathèque !

+ D'INFOS
Médiathèque
03 28 51 34 34





DEUX NOUVELLES MÉDAILLES POUR LE BAD'

Gravelines Badminton s'est illustré au Championnat de France Vétéran avec deux nouvelles médailles obtenues par Franck Macalou.

En simple homme, il remporte la médaille de bronze et empoche celle d'argent en double masculin.

Bravo à lui et au club pour ces belles performances !

+ D'INFOS

Gravelines Badminton
contact@usgbadminton.fr

DE BELLES PERFS POUR LA NATATION

Les performances s'enchaînent du côté de Gravelines Natation en cette fin d'année !

Après de beaux podiums aux Championnats Régionaux et aux Interclubs Régionaux avec plus de 110 Gravelinois en lice, le club s'est également mobilisé en nageant plus de 47km pour la recherche pendant le Téléthon.

Bravo à tous les nageurs et au club pour cette belle dynamique !



+ D'INFOS

Gravelines Natation
www.gravelines-natation.fr
[Gravelines Natation](https://www.facebook.com/Gravelines-Natation-10101010101010101)

FORUM DES ENTRAÎNEURS



Le forum des entraîneurs, mis en place par l'Entente Sportive Gravelinoise, s'est tenu le jeudi 2 décembre dernier. L'occasion de réunir les entraîneurs de toutes les disciplines présentes sur notre commune.

Un beau programme leur était proposé :

- > team building,
- > bowling,
- > intervention autour du Sport Santé.

Merci à tous les participants et à Sportica pour l'accueil lors de cette journée.

+ D'INFOS

Entente Sportive Gravelinoise
03 28 23 59 06

UN MÉDAILLÉ OLYMPIQUE DE PASSAGE À GRAVELINES

Les judokas gravelinois ont eu le plaisir de recevoir Luka Mkheidze, Vice-Champion d'Europe et médaillé de bronze des Jeux Olympiques de Tokyo en catégorie -60 kilos.

Il a pu s'entretenir avec les jeunes judokas, leur donner des conseils et parler de son aventure olympique.

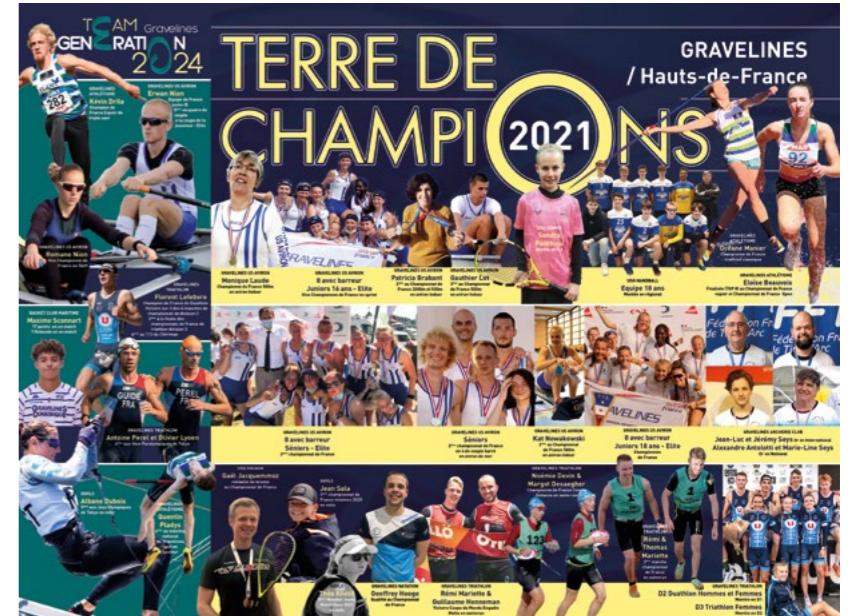


+ D'INFOS

Gravelines Judo
03 74 06 02 53 (local)
[Gravelines Judo](https://www.facebook.com/Gravelines-Judo-10101010101010101)

Gravelines TERRE DE CHAMPIONS !

Le samedi 18 décembre dernier, Bertrand Ringot accueillait près de 80 sportifs, pour une cérémonie de remise de récompenses. En effet, les gravelinois ayant fièrement représenté les couleurs de leur ville et de leur club lors de compétitions nationales et/ou internationales ont été mis à l'honneur.



Voici LEUR PALMARÈS :

Aviron indoor

Monique Laude : championne de France Indoor en 500m et 3^{ème} en 2000m

Pascaline Brabant : 2^{ème} au Championnat de France indoor en 500m et 2000m

Kat Nowakowski : 3^{ème} au Championnat de France indoor en 500m

Gauthier Lot : 3^{ème} au Championnat de France indoor en 500m

Aviron

Romane Nion : vice-championne de France en skiff

L'équipe féminine du 8 avec barreur -16 ans : vice-championnes de France en sprint

L'équipe féminine du 8 avec barreur senior : 3^{ème} du Championnat de France

L'équipe masculine senior homme d'aviron de mer : vice-champions de France en quatre de couple barré

L'équipe féminine du 8 avec barreur -18 ans : championnes de France

Erwan Nion : 5^{ème} en quatre de couple de la Coupe de la Jeunesse et sélectionné en Equipe de France Junior B

Athlétisme

Kévin Drila : champion de France Espoir, vice-champion de France Open et 7^{ème} en U23 Europe en triple saut

Antoine Perel et Olivier Lyoen : Jeux Paralympiques de Tokyo

Tir à l'arc

Jean-Luc Seys : or en international

Marie-Line Seys : or en national

Jérémy Seys : or en international

Alexandre Antolotti : or en national

Natation

Geoffrey Hooge : qualifié au Championnat de France de Natation

Handball

L'équipe des U18 : montée en régional

Tennis

Sandra Pontieu : montée en 5,6

Squash

Gaël Jacquemoz : 3^{ème} au Championnat de France de Squash

Basket-Ball

Maxime Sconnard : 17 points et 7 rebonds en un match

GRAVELINES TEAM GÉNÉRATION 2024

Bravo aux athlètes de la Team Génération 2024 pour leurs performances et leur investissement en vue des Jeux Olympiques de Paris. **Erwan et Romane Nion, Albane Dubois, Florent Lefebvre, Antoine Perel et Olivier Lyoen, Kévin Drila, Quentin Pladys et Maxime Sconnard**

+ D'INFOS

Direction des Sports - 03 28 23 59 06

Elus référents :

Christian Devos et Karine Vanderstraeten



SALLE NORBERT MERLEN

Les services Techniques sont intervenus sur la **toiture de la salle** Norbert Merlen. Un produit étanche fibré a été appliqué sur les parties de la couverture montrant des défaillances d'étanchéité dues à son ancienneté. Une surveillance des résultats se poursuivra.

> ÇA SE POURSUIT !



DU CÔTÉ DU PHARE

Ça bouge du côté du phare avec la **pose de la toiture qui a commencé** tout début décembre. **Les vitrages de la vigie ont été remplacés**, les piétements du garde-corps du belvédère ont été nettoyés et brossés afin de préparer la mise en place du garde-corps définitif. **Les travaux ont également débuté à l'intérieur du phare** avec la dépose de l'ensemble du cloisonnement. L'isolation du plancher haut est réalisée. La réfection des sols sur la partie arrière du rez-de-chaussée dite « contemporaine » a été effectuée. Le nouveau cloisonnement a débuté.

PLANTATIONS

Le service Parcs et Jardins procède à **diverses plantations arborées** à travers l'ensemble de la ville.

Nous aurons l'occasion de revenir plus en détails sur ces projets de plantation qui fleurissent dans notre ville, dans le Gravelines Mag de février.

> MISE EN ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments recevant du public, les services Techniques ont procédé, **en 2021**, à de nombreux aménagements dans les locaux suivants :

- > Cap Nord
- > Ecole Lamartine
- > Ecole Anatole France niveau 2
- > Musée du dessin et de l'estampe originale
- > Scène Vauban
- > Base de char à voile
- > Centre Equestre
- > Médiathèque
- > Ecole Michelet niveau 2

Pour **2022**, la mise en accessibilité de plusieurs autres bâtiments est au programme :

- > Salle de sports du Polder
- > Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe
- > Salle Frédéric Petit
- > Restaurant Trollé
- > Salle de l'Agriculture
- > Résidence la MAPI
- > Site de l'Arsenal

> MAIS AUSSI

FRELON ASIATIQUE

Un **nid de frelon asiatique a été détruit récemment sur la commune**. L'entreprise Savreux Sanitation est intervenue sur cette opération particulièrement difficile. En effet, le nid était situé à plus de 15m de hauteur, en haut d'un peuplier. L'entreprise a dû intervenir sur une nacelle et traiter le nid à l'aide d'un pistolet à air comprimé projetant des boules d'insecticide.



A NOTER :

La Police Municipale vient de se doter de caméras piétonnes, installées sur leurs uniformes. Elles permettent d'assurer une protection supplémentaire à la fois pour les citoyens que pour les policiers.



> INFO DÉCHÈTERIE

Les déchèteries de la Communauté urbaine de Dunkerque, dont celle de Gravelines, seront **fermées** aux dates suivantes :

- Dimanche 26 décembre matin
- Vendredi 31 décembre après-midi (ouverture de 8h30 à 12h15)
- Dimanche 2 janvier matin



Séance du **VENDREDI 17 DÉCEMBRE 2021**



1. Décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir au Maire (N°s 2021/128 à 2021/147)

A. PERSONNEL COMMUNAL :

2. Création d'emplois permanents

Adopté à l'unanimité

3. Mise à disposition du personnel communal

Adopté à l'unanimité

4. Prestation chômage du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord

Adopté à l'unanimité

5. Organisation du temps de travail des agents - Protocole relatif au temps de travail

Adopté à l'unanimité

B. ADMINISTRATION GENERALE :

6. Rapport des représentants de la Ville de Gravelines au Conseil d'Administration de la SAEMS du BCM - Année 2020-2021

Adopté à l'unanimité

C. VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE :

7. Attribution des subventions 2022 - Conventions avec les Associations

Adopté à l'unanimité

D. SPORTS :

8. Convention de subventionnement SAEMS BCM/Ville de Gravelines

Adopté à l'unanimité

9. Subvention à la Régie Gravelinoise des Equipements de Sports et de Loisirs

Adopté à l'unanimité

10. Conventions avec les associations pour le versement des subventions pour l'aide au développement ou au maintien du sport de haut niveau

Adopté à l'unanimité

11. Subvention exceptionnelle à l'Association Gravelines Athlétisme

Adopté à l'unanimité

12. Subvention - Reversement par l'Association Trip N'Kite

Adopté à l'unanimité

13. Vente de bateaux d'aviron

Adopté à l'unanimité

E. CULTURE - PATRIMOINE - RELATIONS EXTERIEURES :

14. Adhésion à l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) - Année 2022

Adopté à l'unanimité

15. Convention de résidence de création longue durée entre la Ville et la Compagnie Libre d'Esprit - Années 2021 à 2023 - Subvention 2022

Adopté à l'unanimité

16. Modification du règlement intérieur de la Médiathèque

Adopté à l'unanimité

F. PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE :

17. Convention Territoriale Globale - CAF/Ville de Gravelines

Adopté à l'unanimité

18. UNICEF France -Ville de Gravelines - Renouvellement du titre « Ville Amie des Enfants »

Adopté à l'unanimité

G. CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT :

19. Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2021-2024 - Attribution de la subvention 2022 - Association AGATE Côte d'Opale

Adopté à l'unanimité

20. Projet « Ville à vélo » - Conventions d'objectifs 2022 avec les Associations autour du vélo

Adopté à l'unanimité

H. AMENAGEMENT - TRAVAUX :

21. Projet des cartonneries - Participation directe de la Ville à la concession d'aménagement du parc d'activités du site des cartonneries

Adopté à l'unanimité

22. Débat sur les orientations du Règlement Local de Publicité Intercommunal - Avis du Conseil Municipal

I. AFFAIRES FONCIERES ET PATRIMONIALES :

23. Vente à Mr et Mme KERCKHOF - Parcelles AR n°s 700 et 701

Adopté à l'unanimité



24. Vente à Mr PAILLART et Mme LA CROIX - Parcelle AC n°682p

Adopté à l'unanimité

25. Vente à Mr VEROVE - Parcelle AN n°153

Adopté à l'unanimité

J. ATTRACTIVITE - EVENEMENTIEL - ACTION ECONOMIQUE :

26. Convention Cadre de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - 2022-2024

Adopté à l'unanimité

K. ACTION SOCIALE :

27. Subvention exceptionnelle « Centres Sociaux Connectés » - Atouts Ville

Adopté à l'unanimité

28. Convention pluriannuelle d'objectifs 2021 - 2024 -Attribution de la subvention 2022 - Association Atouts Ville - Avenant n°1

Adopté à l'unanimité

29. Convention pluriannuelle d'objectifs 2021 - 2024 - attribution de la subvention 2022 - Association AGIR - Avenant n°1

Adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

A NOTER :
Téléchargez les anciens numéros du Journal du Conseil Municipal

Les anciens comptes-rendus du Conseil Municipal sont toujours disponibles sur www.ville-gravelines.fr dans le kiosque de la page d'accueil.

36. Amortissement des immobilisations incorporelles non suivies de réalisation

Adopté à l'unanimité

37. Budget Primitif 2022 - Budget Principal

Voté à l'unanimité

Total : 30

Exprimés : 30

Pour : 30 / Contre : 0

38. Dépenses à imputer aux Comptes 6232 et 6257

Adopté à l'unanimité

39. Participation de la Commune aux dépenses du syndicat intercommunal des Rives de l'Aa et de la Colme

Adopté à l'unanimité

M. QUESTIONS DIVERSES :

OJC1. Crédit d'activité accessoire

Adopté à l'unanimité

OJC2. Motion pour une meilleure offre TER entre Gravelines et Dunkerque

Adopté à l'unanimité

Bienvenue

Nino de Valentin Deridder et de Audrey Doyen
 Azzurra de Giovanni Marino et de Juliette Delcroix
 Louna de Gaël Lefebvre et de Laura Santerre
 Maylone de Kévin Devos et de Alexandra Landy
 Hugo de Rémi Blondin et de Julia Verhee
 Elise de Kévin Santerre et de Valentine Marsyelle
 Naomi de Sylvain Bouret et de Nathalie Pattyn
 Maywe de Richy Richard et de Lola Dollet
 Axel de Simon Wadoux et de Emilie Portier
 Maé et Charly de Dylan Philippe et de Maïlys Athis
 Naim de Soufyane Mostefa et de Abéline Synaghe

PRATIQUES LES INFOS

DK'BUS

La ligne DK'Bus évolue dès septembre 2022 ! La desserte vers l'Ouest de l'agglomération et Gravelines va être améliorée avec la **création de la ligne C4**.

Un bus C4 sur deux sera directement prolongé du pôle d'échanges de Grande-Synthe jusqu'à l'arrêt « Islandais » de Gravelines. **La fréquence passera ainsi de 30 à 20min.**

Nous aurons l'occasion de revenir plus amplement sur le sujet dans un prochain numéro.

DOSSIERS SAISONNERS

La distribution des dossiers saisonniers pour la saison 2022 se fera :

➤ **du lundi 7 février au samedi 26 février 2022 à l'accueil de la mairie et des maisons communales/agences postales.**

La date limite de dépôt des dossiers, dûment complétés, en ces lieux, est fixée au 5 mars 2022. Un récépissé sera délivré prouvant le dépôt du dossier.

➤ **du 7 février au 5 mars 2022 par voie dématérialisée.** Consultez le site de la Ville de Gravelines pour connaître le lien d'accès.

Pour pouvoir déposer sa candidature, il faut être âgé de +18 ans et de -24 ans au 1er jour du contrat, être domicilié à Gravelines et être scolarisé. En fonction du nombre de postes ouverts pour la saison et du nombre de candidatures, des critères de recrutement seront définis. Pour les emplois saisonniers Sports/Animation, la présentation d'un diplôme (BAFA, BAFF, Brevet d'Etat, BNSSA) sera indispensable.

Ils nous ont quittés

Gérard Isaert, veuf de Marcelle Lecuyer
 Alberte Taccoen
 Nelly Lambert, veuve de Claude Wadoux
 Marie-Jeanne Laurent, veuve de Bernard Dhennin
 Monique Carpentier, veuve de Pierre Buzin
 Josy Bruneval

RECENSEMENT

Du 20 janvier au 26 février se déroulera la campagne de recensement de l'année 2022. C'est grâce aux données collectées par l'Insee (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) que les communes peuvent concevoir et réaliser les projets qui vous concernent.

Le recensement est obligatoire et ne prend que quelques minutes et il est totalement gratuit.

Cette année, 430 logements seront recensés à Gravelines.

Gravelines étant une ville de plus de 10 000 habitants, 1/8ème de la population est recensée chaque année.

A partir du 16 janvier, un des trois agents recenseurs de la commune se présentera à votre domicile afin de vous expliquer la démarche à effectuer.

Deux options s'offrent à vous :

- Remplir le formulaire de recensement sur internet, plus simple et rapide (www.lerecensementetmoi.fr)

- Remplir le formulaire en version papier, moins pratique (l'agent recenseur passera récupérer le formulaire).

Nouveauté : les maisons individuelles qui seront recensées cette année recevront un courrier avec un lien pour se déclarer en ligne, sans contact avec l'agent recenseur.

Les données indiquées dans le cadre du recensement restent strictement confidentielles. Les agents recenseurs sont soumis au secret professionnel et l'administration a interdiction d'utiliser les données récoltées à des fins de contrôles fiscal ou administratif. Elles serviront uniquement à créer des statistiques.

Cette année, vos 3 agents recenseurs sont :



Véronique Agez



Kevin Mouchon



Sylvie Messuwe

Service Urbanisme : 03 28 23 59 01 ou serviceurbanisme@ville-gravelines.fr



Au menu des restaurants scolaires

DU 3 AU 7 JANVIER

LUNDI 3 : Raviolis gratinés à l'emmental, fromage blanc pomme

MARDI 4 - REPAS VÉGÉTARIEN : Potage Dubarry (au chou-fleur), quiche paysanne au cheddar (pommes de terre et oignons) et salade sauce blanche, crème dessert saveur chocolat

JEUDI 6 : Boeuf mode , coquillettes et gratin de carottes à la crème au fromage à raclette , edam galette à la frangipane

VENDREDI 7 : Coleslaw , hachis Parmentier au gouda et salade d'endives , fromage frais et sucre

DU 10 AU 14 JANVIER

LUNDI 10 : Filet de poisson sauce crevettes, fondue de poireaux et riz , mimolette, banane

MARDI 11 : Velouté de potiron , carbonade flamande , purée et salade, edam, clémentines

JEUDI 13 - REPAS VÉGÉTARIEN : Spaghettis à la sauce bolognaise aux légumes , tomme blanche , yaourt à la fraise

VENDREDI 14 : Escalope de volaille sauce champignons, petits pois et pommes de terre à la vapeur, emmental éclair au chocolat

DU 17 AU 21 JANVIER

LUNDI 17 : Céleri à la mimolette , penne à la sauce carbonara , yaourt nature et sucre

MARDI 18 : Poisson pané sauce tartare, épinards à la crème et riz , edam , compote et biscuit

NOS LABELS : Local / Circuit court - Issu de l'Agriculture Biologique - Issu du Commerce Equitable - Fait maison

* Menus non contractuels, variations possibles des approvisionnements.

Retrouvez tous les menus servis en restauration scolaire sur www.ville-gravelines.fr (Accès rapide / Menus cantine)

AGENDA DES LOTOS ET TOURNOS DE BELOTE D'ATOUTS VILLE

TOURNOS DE BELOTE

(dès 13h30 au Ciné Merlen) :

• Vendredi 14 janvier

• Vendredi 11 mars

• Vendredi 6 mai

LOTOS

• Vendredi 4 février, Ciné Merlen, dès 13h30, avec la Maison de quartier du Centre

• Vendredi 11 février, salle Caloone, dès 13h, avec la Maison de quartier des Huttés

• Vendredi 8 avril, Ciné Merlen, dès 13h30, avec la Maison de quartier du Centre

• Mardi 22 février, Maison

de quartier de Petit-Fort-Philippe, dès 12h30, avec la

Maison de quartier des Huttés

• Mardi 5 avril, Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe, dès 12h30, avec la

Maison de quartier de Petit-Fort-Philippe

• Vendredi 10 juin, Ciné Merlen, dès 13h30, avec la

Maison de quartier du Centre

• Vendredi 1er juillet, salle Ca-

loone, dès 13h, avec la Maison de quartier des Huttés

• Tarif belote : 6€/personne - Tarif lotos : au carton ou lot de cartons

• Ouvert à tous, sans inscription, Pass sanitaire et masque obligatoires

• Renseignements auprès de la Maison de quartier organisatrice

UNE COURSE CHARGÉE D'HISTOIRE.



SUR LES TRACES DE VAUBAN 2022

Une organisation Gravelines Triathlon

WWW.GRAVELINES-TRIATHLON.FR



LE SAMEDI 15 JANVIER 2022



SPORTICA GRAVELINES

- MARCHE NORDIQUE ET RANDONNÉE DÉCOUVERTE 9KM OU 12KM
 - TRAIL BABY 500 M
 - TRAIL JEUNES 1500 M
 - TRAIL JEUNES 3000M
- TRAIL ADULTES DÉCOUVERTE 3000M
- TRAIL DU MARQUIS DE VAUBAN 15 KM EN PLUSIEURS VAGUES



AGENDA JANVIER FÉVRIER 2022

À NOTER !

Tous les éléments mentionnés dans cet agenda sont susceptibles d'être annulés et/ou modifiés en fonction de la situation sanitaire.

Les informations, mises à jour, sont disponibles sur www.ville-gravelines.fr

Visites guidées et visites-atelier sur réservation

Tarifs : 3,50 € / 2,50€
Gratuit – de 15 ans
+ 03 28 51 81 04



■ PHILIPPE LEMAIRE, COLLER C'EST RÉVER

■ OIKOS-POROS – UNE TRAVERSÉE GRAPHIQUE, ANAÏS LELIÈVRE

Les expos du Musée du Dessin et de l'Estampe originale

À PARTIR DU 30 JANVIER

■ GUSTAVE DORÉ, CRÉATEUR DE MONDES

MERCREDI 5 JANVIER

■ CINÉ-CONFÉRENCE : IL ÉTAIT UNE FOIS... HONG-KONG

dans le cadre de Vu du Monde

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

Tarif : 9 € / 8€ (+ de 60 ans et - de 25 ans) / 3 € (gravelinois, se munir d'un justificatif de domicile) / gratuit - de 12 ans accompagnés d'un adulte payant.

+ 07 87 70 97 10 ou 03 28 20 28 60

+ VU DU MONDE

DIMANCHE 9 JANVIER

■ LOTO

Par les Rose Marie

Salle de Sports des Huttes, dès 14h30

MARDI 11 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE PIANO

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

Entrée libre

■ PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE

Maison des Associations et du Citoyen, 9h

MERCREDI 13 JANVIER

■ PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

+ Médiathèque : 03 28 51 34 34

VENDREDI 14 JANVIER

■ BELOTE

Par Atouts Ville
Ciné Merlen, dès 13h30

■ HANDBASKET CLUB GRAVELINOIS/TIGERS DOUAI

Salle du Polder, 17h

■ BCM/DIJON

Sportica, 20h
+ www.bcmbasket.com
03 28 51 97 00

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 JANVIER

■ QUALIFICATIFS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE SQUASH

Complexe sportif du Bois d'Osier

SAMEDI 15 JANVIER

■ **TRAIL NOCTURNE SUR LES TRACES DE VAUBAN**
Départs de Sportica
Marche nordique et randonnée découverte 9km ou 12km
Trail baby 500m
Trails jeunes 1500m et 3000m
Trail adultes découverte 3000m
Trail du Marquis de Vauban 15km



SAMEDI 15 JANVIER

■ **HISTOIRES EN SÉRIE**
Avec le Bateau Feu
Médiathèque
14h30 : Atelier de lecture à voix haute
A partir de 12 ans et adultes
17h : Lecture par Florence Masure, comédienne, adultes
Gratuit sur réservation

LUNDI 17 JANVIER

■ **PERMANENCE DE L'ASSOCIATION CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE**
Maison des Associations et du Citoyen, 14h

MARDI 18 JANVIER

■ **AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE VIOLON ET CONTREBASSE**
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

SAMEDI 22 JANVIER

■ **HANDIBASKET CLUB GRAVELINOIS/ESB BLANQUEFORT**
Salle du Polder, 17h

DIMANCHE 23 JANVIER

■ **LOTTO**
Par l'USG Handball
Salle de Sports des Huttés

■ **LES GENS FERRAT**
Par Le terrier Production
Concert hommage à Jean Ferrat
Scène Vauban, 16h
Tarifs : 8€/4€

2022
Phare Une année

VENDREDI 21 JANVIER

■ **CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**
Arsenal de Gravelines, 18h (ouverture des portes à 17h30)
Les informations concernant la cérémonie des vœux peuvent évoluer en raison du contexte sanitaire actuel.

JEUDI 27 JANVIER

■ **GOÛTER DANSANT DES AÎNÉS (GALETTE DES ROIS)**
Scène Vauban, 14h30

SAMEDI 29 JANVIER

■ **DISTRIBUTION DU SECOURS POPULAIRE**
Salle des Sports des Huttés, à partir de 9h

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JANVIER

■ **BCM/LIMOGES**
Sportica, 20h
www.bcmbasket.com
03 28 51 97 00

■ STAGE DE DANSE
Par Au cœur des rêves
Scène Vauban, à partir de 9h

MARDI 25 JANVIER

■ **AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE CHANT LYRIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES**
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

MARDI 1^{ER} FÉVRIER

■ **AUDITION PUBLIQUE DE LA CLASSE DE FLÛTE TRAVERSIERE**
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

DU 2 AU 19 FÉVRIER

■ **EXPOSITION : LES LIVRES À LIRE SANS FIN DE MALIKA DORAY**
Pour les tout petits
Médiathèque
Gratuit

JEUDI 3 FÉVRIER

■ **PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE**
+ Médiathèque : 03 28 51 34 34

VENDREDI 4 FÉVRIER

■ **LOTTO**
Par Atouts Ville Centre
Ciné Merlen, à partir de 13h30

SAMEDI 5 FÉVRIER

■ **CONFÉRENCE : GUSTAVE DORÉ**
En parallèle avec l'exposition du Musée lui étant consacrée
Musée du Dessin et de l'Estampe originale, 15h
Gratuit, Tout public
+ Réservation conseillée au 03 28 51 81 04

MARDI 6 FÉVRIER

■ **ROTAROCK**
Par le Rotary Club
Scène Vauban, 19h

DIMANCHE 6 FÉVRIER

■ **DES CHANSONS PLEIN LES YEUX**
Par le Théâtre Lagrange

DU 7 AU 19 FÉVRIER

■ **DES TRÉSORS POUR LES PETITS**
Programmation à venir

MARDI 8 FÉVRIER

■ **PERMANENCE DU SECOURS POPULAIRE**
Maison des Associations et du Citoyen, 9h

DIMANCHE 6 FÉVRIER

■ **BROCANTE**
Par le rallye Club Gravelinois
Salle de Sports des Huttés

LUNDI 7 FÉVRIER

■ **PERMANENCE DE L'ASSOCIATION CONSOMMATION, LOGEMENT ET CADRE DE VIE**
Maison des Associations et du Citoyen, 14h

DU 8 FÉVRIER AU 8 MARS

■ **UN SIÈCLE DE CARNAVAL À GRAVELINES/EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE**
Centre Artistique et Culturel François Mitterrand
Entrée libre



JEUDI 10 FÉVRIER

■ **LE RENDEZ-VOUS DES GAMERS**
A partir de 6 ans
Médiathèque, de 14h à 16h

VENDREDI 11 FÉVRIER

■ **LOTTO**
Par Atouts Ville Les Huttés
Salle Calonne, de 13h à 17h

LES RDV CULTURE DE JANVIER 2022

MERCREDI 5 JANVIER

■ CINÉ-CONFÉRENCE : IL ÉTAIT UNE FOIS... HONG-KONG

dans le cadre de Vu du Monde



Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

Tarif : 9 € / 8€ (+ de 60 ans et - de 25 ans) / 3 € (gravelinois, se munir d'un justificatif de domicile) / gratuit - de 12 ans accompagnés d'un adulte payant.

► 07 87 70 97 10 ou 03 28 20 28 60

► VU DU MONDE

MARDI 11 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE : PIANO

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30
Entrée libre

MERCREDI 13 JANVIER

■ PORTAGE DE LIVRES À DOMICILE

► Médiathèque : 03 28 51 34 34

SAMEDI 15 JANVIER

■ LECTURE

HISTOIRES EN SÉRIE

With the Bateau Feu



> Atelier de lecture à voix haute par un comédien du Bateau Feu Médiathèque, de 14h30 à 16h30

A partir de 12 ans et adultes

Gratuit sur réservation

> Lecture par Florence Masure, comédienne

Médiathèque, 17h

Pour adultes

Gratuit sur réservation

MARDI 18 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE : VIOLON ET CONTREBASSE

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

DIMANCHE 23 JANVIER

■ CONCERT HOMMAGE À JEAN FERRAT ET SES ŒUVRES : LES GENS FERRAT



Par Le terrier Production

Scène Vauban, 16h

Tarifs : 8€/4€

MARDI 25 JANVIER

■ AUDITION PUBLIQUE : CHANT LYRIQUE ET MUSIQUES ACTUELLES

Centre Artistique et Culturel François Mitterrand, 18h30

À PARTIR DU 30 JANVIER

■ EXPOS AU MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

■ GUSTAVE DORÉ, CRÉATEUR DE MONDES



■ PHILIPPE LEMAIRE, COLLER C'EST RÊVER



■ OIKOS-POROS – UNE TRAVERSÉE GRAPHIQUE, ANAÏS LELIÈVRE

